

GEORGE et LOUISE.

I

A quelques lieues au-dessus de la Maladré, en remontant la Sarre, vous trouvez dans une gorge paisible des Vosges le petit village des Chaumes. Une centaine de maisonnettes, hautes, basses, couvertes de bardeaux ou de vieilles tuiles grises, bordent la rivière. De loin en loin, un petit pont la traverse, avec ses deux perches où les enfants se penchent pour regarder le fourmillement des ablettes au soleil, autour des vermisses ; le mouvement des grandes herbes appelées queues de chat, et le

passage des canards qui remontent le courant, en allongeant derrière eux leurs larges pattes jaunes. Ils sont là durant des heures, les cheveux ébouriffés, le pantalon et la veste déchirés, le petit sac d'école à sa ficelle sur la hanche, car le village a son école, mais jamais ils ne se pressent d'y aller. Puis, c'est une femme qui passe en juçon, les pieds nus, le cuveau de sapin sur la tête, rempli de linge : Marie-Jeanne ou Catherinette vont au lavoir. Après cela, des bœufs et des chèvres défilent ; le vieux Minique, sa pioche sur l'épaule et la tête penchée, va détourner l'eau sur son pré ; M. le curé, la soutane relevée et son tricorne à la main, se dépêche d'aller dire la messe ; ainsi de suite !

Tout cela se voit de loin dans la grande prairie verdoyante, au milieu des palissades et des haies vives des jardins, ou pend la lessive des ménages.

A gauche s'élève la colline, avec ses orges, ses avoines, ses champs de seigle et de pommes de terre, ses vieux pommiers tout noueux, déjetés et penchés par le vent.

Depuis cinquante ans que j'habite les chaumes, je n'ai jamais pu décider les propriétaires à redresser leurs arbres ; les trois quarts ne veulent connaître ni la taille ni la greffe, et laissent tout pousser à la grâce de Dieu. Cela fait du fruit bien aigre, mais ils s'en contentent !

Cette culture monte à la lisière des bois, qui, le soir, couvrent champs, vergers, villages et rivière de leur ombre. Il ne reste qu'une bande de lumière sur les prés ; elle diminue toujours et finit par disparaître à la nuit

C'est l'heure où les troupeaux rentrent, où la corne du hardier chante, où chèvres et porceaux courent dans le

village chercher leur logis ; ils ne se trompent jamais de porte, et grognent ou bêlent d'une voix plaintive, jusqu'à ce qu'on vienne leur ouvrir.

Ce bruit s'éteint à son tour.

On n'entend plus dans la vallée que le doux murmure des crapauds, le long de la rivière, et la grande voix traînante des grenouilles au milieu du silence.

Alors les petites lumières sont allumées dans les baraques. On soupe, on se repose de la journée. En deux ou trois endroits commence la veillée ; et la vieille église compte les heures du bavardage, jusqu'au moment où les bonnes femmes avec leurs rouets, les filles avec leur broderie et leur tricot retournent dormir à la maison.

Voilà le village des Chaumes.

Plus loin, à deux ou trois cents pas, se trouvent les moulins du père Lazare, où l'eau tombe en franges comme un cristal des vieilles roues mousues, et plus loin encore, sous bois, dans la gorge étroite, les scieries de Prentzelle et du Gros-Sapin.

Lorsque je reçus ma nomination d'instituteur aux Chaumes, M. Fortier en était le maire et M. Rigaud, aubergiste *Au Pied de Baruf*, l'adjoint ; mais les deux frères Rantzau jouissaient d'une grande influence par leur richesse, et gouvernaient en quel que sorte le conseil municipal. Le vieux Rantzau, leur père mort deux ou trois ans avant, avait été cultivateur, marchand de bois et de salin. Il avait gagné de l'argent ; ensuite il était mort, comme nous mourons tous, laissant ses biens à sa fille Catherine, mariée avec Louis Piot, brasseur à Lutzelbourg, et à ses fils, Jean et Jacques, qui, malheureusement, ne trou-



Un petit pont la traverse... (page 149, col. 1).

vaient pas tous les deux le partage à leur convenance.

C'est du moins ce qui parut alors, car eux, qui s'aimaient du vivant de leur père, qui se soutenaient contre tous, et qui s'étaient mariés en même temps avec les deux filles du vieux juge de paix Lefèvre, depuis ce moment-là se détestaient et ne pouvaient plus se voir.

Jean, l'aîné, était un grand gaillard chauve, rempli d'orgueil et de l'amour des biens de la terre. Par son testament le père lui donnait la maison hors part, d'abord comme étant l'aîné de la famille, ensuite pour l'avoir soutenu de son travail. Ce partage était injuste, car si Jean avait aidé le père dans sa culture et son commerce de salin, Jacques ne lui avait pas été moins utile pour l'exploitation des coupes.